

السلسلة  
الأوراسي  
Chaîne El Aurassi



# RAPPORT DE GESTION 2014



SOCIETE DE GESTION DES PARTICIPATIONS DE L'ETAT TOURISME & HOTELLERIE  
ENTREPRISE DE GESTION HOTELIERE CHAINE EL AURASSI  
SOCIETE PAR ACTIONS AU CAPITAL DE 1.500.000.000 DA



**RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION  
PORTANT SUR L'EXERCICE CLOS  
AU 31 DÉCEMBRE 2014**

# Sommaire

<b>1</b>	<b>PRÉSENTATION DE L'ENTREPRISE «CHAÎNE EL-AURASSI»</b> .....	<b>6</b>
	1-1 Historique de l'unité EL-Aurassi .....	8
	1-2 Organigramme .....	10
	1-3 Réglementation .....	12
	1-4 Caractéristiques essentielles de l'activité .....	12
	1-5 Historique de l'unité Rym de Béni Abbes .....	14
	1-6 Historique de l'unité El Boustène de Ménéa .....	16
	1-7 Historique de l'unité Mehri d'Ouargla .....	18
<b>2</b>	<b>BILAN D'APPLICATION DES RÉOLUTIONS DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DE LA CHAÎNE EGH EL-AURASSI</b> .....	<b>20</b>
	2-1 Les procédures de gestion .....	26
	2-2 L'audit interne .....	27
	2-3 Le programme de réhabilitation de l'entité EL-Aurassi .....	27
	2-4 Les immobilisations en cours relatives aux travaux de rénovation de l'unité hôtelière EL-Aurassi .....	28
	2-5 Le programme de modernisation des unités du Sud .....	29
	2-6 Evaluation du processus d'application du Système Comptable Financier .....	31
<b>3</b>	<b>ACTIVITÉS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION</b> .....	<b>32</b>
	3-1 Liste des cadres dirigeants de la SPA EGH CHAÎNE EL-AURASSI .....	34
	3-2 Faits saillants de l'exercice 2014 .....	36
<b>4</b>	<b>ANALYSE DE LA SITUATION FINANCIÈRE DE L'ENTREPRISE</b> .....	<b>38</b>
	4-1 Examen des comptes du bilan arrêtés au 31/12/2014 .....	39
	4-1-1 L'Actif .....	39

4-1-1-1 Les actifs non courants .....	40
4-1-1-2 Les stocks .....	42
4-1-1-3 Les créances & emplois assimilés .....	43
4-1-2 Le Passif .....	45
4-1-2-1 Capitaux Propres .....	46
4-1-2-2 Les passifs non courants .....	47
4-1-2-3 Les passifs courants .....	48
4-2 Présentation de la structure normalisée du bilan au 31/12/2014 .....	49
4-3 Les ratios de structure financière comparés 2012 à 2014 .....	51
4-3-1 Ratio de financement permanent comparé 2012 à 2014 .....	51
4-3-2 Ratio d'indépendance financière comparé 2012 à 2014 .....	52
4-3-3 Ratio de liquidité de l'actif comparé 2012 à 2014 .....	53
4-3-4 Ratio de solvabilité générale comparé 2012 à 2014 .....	53
4-3-5 Le fonds de roulement .....	54

# 5

<b>ÉVOLUTION DE LA SITUATION ÉCONOMIQUE EN 2014 .....</b>	<b>56</b>
5-1 Les produits .....	57
5-1-1 Hébergement .....	58
5-1-2 Restauration .....	59
5-1-3 Divers .....	59
5-2 Les charges .....	61
5-2-1 Les charges d'exploitation .....	62
5-2-2 Ratios de gestion .....	64
5-3 Résultats .....	65
5-4 Activité boursière .....	66
5-5 Les perspectives pour 2015 .....	67

# 1

## PRÉSENTATION DE L'ENTREPRISE **CHAÎNE EL-AURASSI**

## PRÉSENTATION DE L'ENTREPRISE CHAÎNE EL-AURASSI

L'Entreprise de Gestion Hôtelière «Chaîne El-Aurassi» est composée de quatre (04) unités hôtelières, dont trois (03) unités situées dans le sud Est et Ouest, unités rattachées depuis le 1er Janvier 2010 à l'EGH CHAÎNE EL-AURASSI, en exécution d'une résolution du Conseil des Participations de l'État prise en sa séance du 04 Octobre 2009. Cette résolution a été entérinée sur le plan légal et réglementaire par l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de la SPA EGH CHAÎNE EL-AURASSI, en sa séance du 14 Décembre 2009.

Il s'agit des unités hôtelières, le Rym de Béni-Abbés, le Mehri d'Ouargla et le Boustène de Ménéa, l'hôtel EL-Aurassi, est érigé également en unité hôtelière.

Il convient de rappeler, qu'en application des résolutions de l'Assemblée Générale Extraordinaire et préalablement à la signature des Procès verbaux de passations de consignes, une expertise des comptes comptables arrêtés au 31/12/2009 avait été menée à la

demande de l'EGH «Chaîne EL-Aurassi» et en accord avec la SGP Gestour.

Cette expertise a porté sur l'ensemble des unités du sud, objets du rattachement et les travaux comptables ont duré assez longtemps avec quelques difficultés relevées dans les comptes et des compromis sur certaines situations, notamment sur les aspects portant sur l'endettement BAD, les dettes fiscales et parafiscales et le retraitement des déficits antérieurs.

Il est à préciser, que le rapport final de l'expertise réalisée par le Cabinet Zerrouki Djamel avait servi de base à la confection et à la signature des procès verbaux de passations d'usage et de consignes avec les deux Directeurs Généraux de l'EGT Ouest et l'EGT Ghardaïa, l'un signé au mois d'Août 2011 et le second au mois de janvier 2012.

## 1-1 HISTORIQUE DE L'UNITÉ EL-AURASSI

Cet établissement classé hôtel cinq **(05) étoiles**, a été inauguré et ouvert à la clientèle le **2 mai 1975**, faisant partie du patrimoine des entreprises nationales SONATOUR, puis ALTOUR et enfin ONCC (Office National des Congrès et Conférences).

En **1983**, et à la faveur d'une restructuration organique, l'hôtel est érigé en entreprise socialiste.

Le **12 février 1991**, l'hôtel change de statut juridique et passe en la forme d'Entreprise Publique Economique, société par actions au capital social de **40 millions** de dinars.

Ce capital était matérialisé par **400 actions** d'une valeur nominale de **100.000 DA** chacune, détenu par :

- Le Fonds de Participation Services : **40%**
- Le Fonds de Participation Industries Diverses : **30%**
- Le Fonds de Participation Construction : **30%**

En application de l'ordonnance **N° 95-25** relative à la gestion des capitaux marchands de l'Etat, les actions de l'hôtel ont été intégralement transférées au profit du Holding Public Services.

En **1995**, et dans un souci de renforcement de la capacité financière (surface nette comptable) de l'hôtel, une augmentation du capital par incorporation de l'écart de réévaluation a été décidée par l'actionnaire unique de l'époque, le Holding Public Services.

Cette recapitalisation interne a permis au capital social de passer de **40 Millions** de dinars à **1,5 Milliards** de



dinars, par émission de **14.600 actions** gratuites d'une valeur nominale de **100.000 DA** au profit de l'actionnaire unique actuel, la Société de Gestion des Participations de l'Etat, Tourisme et Hôtellerie.

Par ailleurs, et conformément aux orientations des pouvoirs publics, tendant vers un désengagement total de l'Etat à travers les différents textes législatifs et réglementaires, portant sur la privatisation totale ou partielle, l'entreprise El Aurassi, avait été retenue en février **1998**, par décision du Conseil National des Participations de l'Etat, pour son introduction en bourse et sa privatisation partielle, à hauteur de **20%** du capital social, diffusé vers le public, actionnaires petits porteurs et institutionnels.

Dans ce cadre, une notice d'information avait été élaborée, et un plan de communication engagé du **15 juin** au **15 juillet 1999**, au titre de l'offre publique de vente de l'hôtel El Aurassi.

Par décision de la COSOB, organe de contrôle et de surveillance des opérations de bourse, le titre EL-Aurassi a été coté en bourse à partir du **14 février 2000**, avec un prix d'introduction et d'émission fixé à **400 DA** l'action, la valeur faciale étant de **250,00 DA** l'action.

## 1-2 ORGANIGRAMME

L'entité El Aurassi, Société par actions au capital de : **1.500.000.000 DA** détenu à **80%** par l'Etat et **20%** par les petits porteurs et institutionnels.

Siège social : **2 Bd Frantz-Fanon - Les Tagarins - Alger.**

### Direction Générale



- Cellule Informatique
  - Ingénieurs en Informatique
- Secrétariat Direction Générale
  - Bureau d'ordre
- Audit Interne
- Service hygiène et sécurité
  - Agents de prévention
  - Surveillants
  - Entretien
  - Espaces verts
  - Contentieux

### Direction de l'Hébergement



- Conciergerie
- Business-Center
- Standard
- Réception
- Caisse - Réception
- Etages
- Lingerie
- Bureau aéroport

### Direction de la Restauration



- Restaurant Les TAGARINS
- Restaurant DRIBA SHOP
- Restaurant Algérien DAQDAQ
- Restaurant Italien FIBONACCI
- Barbecue
- Room Services
- Cuisine des Banquets
- Cuisine Les TAGARINS
- Cuisine DAQDAQ
- Cuisine du FIBONACCI
- Cuisine DRIBA Shop
- Brigade Petit Déjeuner
- SEVENTY FIVE «Piano Bar»
- Bar du FIBONACCI
- FOGGARA TEA
- Mise en place

### Direction Commerciale



### Direction du Personnel et des Moyens



- SCE Gestion du personnel
- SCE Œuvres Sociales
- Parc Auto
- Salle des archives
- Formation

### Direction des Finances et de la Comptabilité



- SCE Recouvrement  
& Facturation
- SCE Comptabilité Générale
- Caisse principale
- Cellule contrôle
- Cellule bourse

### Direction des Equipements et de la Maintenance



- Équipements
  - Gestion Administrative  
des investissements
  - Magasin / Équipement
- Maintenance
  - Chaufferie
  - Maçonnerie / peinture
  - Électricité
  - Plomberie
  - Sonorisation
  - Téléphone
  - Tapisserie / Menuiserie
  - Froid / électroménager
  - Ascenseurs

### Direction des Approvisionnements



- Economat
- Papeterie
- SCE Approvisionnement
- Magasin Technique
- Stocks Communs
- Stocks Economat
- Boucherie

## 1-3 RÈGLEMENTATION

Le secteur du tourisme est régi essentiellement par le décret exécutif N° **2000-46** du **1<sup>er</sup> Mars 2000**, définissant les établissements hôteliers et fixant leur organisation, leur fonctionnement ainsi que les modalités de leur

exploitation et le décret exécutif N° **2000-130** du **11 juin 2000** fixant les normes et les conditions de classement en catégories des établissements hôteliers.

## 1-4 CARACTÉRISTIQUES ESSENTIELLES DE L'ACTIVITÉ

L'hôtel a opté depuis sa création pour un mode d'organisation fonctionnel, les activités ont été découpées en des fonctions spécialisées, marquées par une forte différenciation.

Les activités de l'hôtel se présentent comme suit :

- hébergement
- Restauration
- Conférences / Réunions
- Equipements d'animation
- Autres prestations

L'hôtel est doté d'une capacité technique assez importante, représentant une gamme de prestations très large.

Ses moyens d'exploitation installés, dûment actualisés et mis à niveau aux standards internationaux, en rapport évidemment avec les travaux de rénovation et de réhabilitation entrepris dès **Novembre 2009**, sont repris ci-après par activité :

### HÉBERGEMENT :

- Capacité : **604 lits**
- Nombre de chambres : **453**

### RESTAURATION :

- Nombre : **04**
- Restaurant les TAGARINS
- Restaurant DRIBA SHOP
- Restaurant Italien FIBONACCI
- Restaurant Algérien DAQDAQ
- Nombre de couverts : environ **1 000 Couverts**

### CAPACITÉ CONFÉRENCES / MEETINGS :

L'offre de base de l'hôtel porte sur l'organisation de congrès et conférences, grâce à sa position de leader, et de par sa capacité en salles de réunions (**8 salles**).

Toutes les salles sont équipées de nouveaux équipements en matière de sonorisation avec possibilités de traduction simultanée en huit langues.

L'hôtel dispose en outre, d'un secrétariat technique pour les besoins des conférences, il est en mesure de fournir le matériel audiovisuel sollicité par les clients.

### ÉQUIPEMENTS D'ANIMATION :

- Piscine avec coin barbecue
- Cinq (**05**) courts de tennis
- Night Club
- Fitness

### AUTRES PRESTATIONS :

- Business Center : envoi de fax, travaux de secrétariat, Internet, Wifi dans les chambres et les espaces publics etc.
- Agence de location de véhicules
- Agence bancaire et change : CPA
- Compagnies aériennes : Air Algérie, Alitalia
- Navette directe aéroport d'Alger
- Station de Taxi
- Parking de **750 places**
- Location de bureaux (Niveau C)
- Location de bureaux (Niveau A)

## 1-5 HISTORIQUE DE L'UNITÉ RYM DE BÉNI ABBÈS

Cet établissement est situé à **240 Km** du chef lieu de la wilaya de Béchar. La première tranche de cette unité hôtelière a été inaugurée en **1973**, le parachèvement de la construction est intervenu en **1986**.

Cet établissement occupe une assiette de **3 623,75 M<sup>2</sup>** sur une superficie totale de : **22 147,86 M<sup>2</sup>**.

L'hôtel Rym dispose d'une capacité de **120 chambres** dont sept **(07) suites**, d'une salle de restauration d'une capacité de **240 couverts**, d'un bar, d'une salle polyvalente pouvant abriter des conférences, des séminaires et divers autres manifestations.

L'hôtel Rym dispose également d'une piscine, d'un terrain de tennis, d'un parking d'une capacité de **120 places** et d'un hammam.

L'établissement comporte trois **(03) niveaux**, un rez de chaussée et deux étages surplombant de prestigieux sites, la Palmeraie, les Dunes de sables et l'Ermitage de Pierre de Foucault.

Il est à noter, que dans le cadre du programme de modernisation des unités hôtelières du secteur du tourisme initié par les pouvoirs publics et financé entièrement sur une base contractuelle par le Trésor Public et ou le Crédit Populaire d'Algérie.

L'enveloppe dégagée pour la modernisation de l'unité Rym de Béni-Abbès financée par le Crédit Populaire d'Algérie s'élève à **630 Millions** de DA y compris la partie destinée aux études et au suivi des travaux, enveloppe remboursable sur une période de **15 ans** dont **7 ans** de différés et rémunérée au taux de **3,5%** l'an.

La bonification du taux et les intérêts intercalaires durant la période de différé sont pris en charge par le Trésor Public.

L'établissement a bénéficié également de la concession au dinar symbolique du terrain et des biens immobiliers édifiés sur celui-ci.

En matière d'avantages, le programme de modernisation de l'unité hôtelière émerge aux dispositions prévues par l'Agence Nationale de Développement de l'Investissement et notamment l'exonération des droits de douane et de la franchise de la TVA.

Au titre de la mise en œuvre du programme de modernisation, un cahier de charges a été élaboré et un avis d'appel d'offres national et ou international a été lancé en **2012**, portant sur la sélection d'un bureau d'études chargé d'établir le diagnostic, le suivi et le contrôle des travaux de modernisation.

Cet appel d'offres établi conformément à la réglementation régissant les marchés publics a permis à travers les différents travaux des commissions internes à l'entreprise, de parvenir à la sélection d'un bureau d'études, en l'occurrence le BET Hachichi Lyes pour un montant de **64 Millions** de DA, choix confirmé par une résolution du conseil d'administration.

Le contrat portant sur la mission d'études et de suivi des travaux a été finalisé et signé le **02 Juin 2013**. Les missions prévues dans le cadre du contrat portant sur le relevé, la genèse historique ainsi que l'état de conservation et diagnostic ont été achevés. Le cahier de charge étant également élaboré, un avis d'appel d'offre national et international lancé. Une ouverture des plis a été organisée à l'issue de laquelle neuf plis ont été déclarés recevables, au regard des conditions contenues dans le cahier de charge. Le bureau d'études a entrepris ses travaux d'analyses et de jugement, à la fois sur le plan technique et financier.

La commission interne d'analyse et de jugement des offres statuera sur cette opération au courant du premier semestre **2015**.

Les couts engagés à la date du **31 Décembre 2014**, en rémunération du bureau d'études se sont élevés à **17,1 Millions** de DA.

## 1-6 HISTORIQUE DE L'UNITÉ EL BOUSTÈNE DE MÉNÉA

Cet établissement situé à **270 Km** du chef lieu de la wilaya de Ghardaïa sur la route du grand sud, il est classé dans la catégorie des trois **(03) étoiles**. Il est réalisé dans l'une des plus belles palmeraies du sud, sur une superficie de **16.402 M<sup>2</sup>**.

Il dispose d'une capacité de **240 lits**, soit **120 chambres**, d'un restaurant de **100 couverts**, d'un bar pouvant contenir une cinquantaine de places, d'une piscine, d'un terrain de tennis et d'un parking.

Cet établissement a connu dès **Juin 2013**, une opération de modernisation des installations et des équipements. Un groupement de bureaux d'études en l'occurrence HACHICHI Lyes et SD Concept avaient été retenus à l'époque sur la base d'un contrat conclu avec l'EGT Ghardaïa.

Dans le cadre du rattachement de cette entité à l'EGH EL-Aurassi, la gestion de ce contrat a été transférée sur le plan juridique à la Chaîne EL-Aurassi.

La première enveloppe dégagée par le trésor public s'est élevée à **438,9 Millions** de DA, dont **38 Millions** de DA consacrés aux études et au suivi du projet.

Un financement complémentaire a été alloué par le Conseil des Participations de l'Etat en sa séance du **18 septembre 2011** pour un montant de **124,7 millions** de DA, portant ainsi l'enveloppe globale à **563,6 Millions** de DA.

Pour rappel, le programme de modernisation de cette entité a fait l'objet de deux avis d'appel d'offres, déclarés tous deux infructueux.

Des consultations restreintes ont été lancées, les offres déclarées recevables ont été examinées par les commissions instituées par la réglementation régissant les marchés publics, les résultats des travaux ont conduit à la sélection d'une entreprise, dénommée ERBTPH CHAIBI pour un montant de **987,3 Millions** de DA, choix entériné par résolution du conseil d'administration.



Le contrat portant sur les travaux de modernisation a été signé avec cette entreprise le **28 Avril 2013**, le lancement des travaux et l'installation du chantier ont démarré à compter du **1<sup>er</sup> Juin 2013**.

Depuis cette date, l'état d'avancement des travaux est jugé quelque peu insuffisant, due pour partie aux moyens mis en place, notamment en terme de moyens humains, entraînant par voie de conséquence des retards dans l'ensemble des travaux objets du marché.

Cette opération est financée sur une base contractuelle et à l'appui d'un avenant conclu le **29 Janvier 2012**, sur les fonds dégagés par le trésor public, aux mêmes conditions que celles applicables pour l'unité Rym de Béni-Abbés.

L'avenant sus cité est venu accroître le montant de l'enveloppe financière allouée par le trésor public et la porter à **1.308,3 Millions** de DA , dont **700,0 Millions** de DA sont destinés au financement des hôtels Boustène de

Ménéa et Mehri d'Ouargla avec un montant **104,9 Millions** de DA au titre des études et du suivi des opérations de rénovation desdits hôtels. Le reliquat soit **503,3 Millions** de DA servira à financer de nouveaux projets à réaliser.

Les couts engagés à la date du **31 Décembre 2014** sont respectivement de **35,9 Millions** de DA au titre des études et du suivi et **308,9 Millions** de DA dans le cadre des travaux de modernisation.

Le cout global actuel du marché incluant l'avenant **N°1** est de **1.025,7 Millions** de DA/TTC.

## 1-7 HISTORIQUE DE L'UNITÉ MEHRI D'OUARGLA

Cet établissement situé en plein centre du chef lieu de wilaya, classé dans la catégorie des trois **(03) étoiles** a été réalisé sur une superficie de **25.091 M<sup>2</sup>**. Il dispose d'une capacité de **118 lits**, correspondant à **60 chambres**, d'un restaurant d'une capacité de **100 couverts**, d'un bar, d'une piscine et d'un parking.

Cette unité hôtelière a bénéficié d'un premier programme de modernisation hors équipements, opération initiée par la wilaya d'Ouargla et financée en concours définitifs sur des fonds spéciaux destinés aux wilayates du sud, pour un montant de **259,8 Millions** de DA, sur **261,4 Millions** de DA Alloué à cette opération, soit un montant de **1,6 Millions** de DA non consommé à ce jour.

Cette rénovation a concerné une partie de l'hôtel, soit **60 chambres**, une salle de restauration, une cuisine, des dortoirs du personnel et le hammam.

L'aile objet de cette rénovation a été transférée sur le plan juridique à l'EGH Chaîne EL-Aurassi sur la base d'un accord de transfert signé le **10 Mars 2013** entre la Direction du Tourisme de la Wilaya d'Ouargla et la Direction Générale de la Chaîne EGH EL-Aurassi.

Une enveloppe complémentaire de **744,6 Millions** de DA a été allouée par les pouvoirs publics à ce projet, au même titre que les autres entités hôtelières. Elle est destinée dans une première phase, à prendre en charge les désordres relevés sur l'aile rénovée et son rééquipement pour permettre son ouverture à la clientèle, soit un montant engagé à la date du **31 Décembre 2014** de **172,8 Millions** de DA. Le reliquat viendra évidemment financer la seconde tranche des travaux, soit **60 chambres**, ses dépendances et leur rééquipement.

A l'instar des autres entités, le financement de cette seconde tranche sera assuré aux mêmes conditions et bénéficiera des avantages octroyés par l'ANDI.

Il convient pour rappel de noter, que le bureau d'études HACHICHI avait également été retenu pour les études et le suivi des travaux. Un avis d'appel d'offres national avait été lancé au titre du premier trimestre **2014** portant sur la reprise des désordres de l'aile rénovée et son rééquipement.

Un second appel d'offres, dont le dossier est en cours de préparation portant sur la seconde tranche, sera lancé dès l'ouverture à la clientèle de la première aile rénovée.

Il est à souligner, que l'opération de modernisation des unités du sud, dans son ensemble est supervisée

pour le compte de l'EGH Chaîne EL-Aurassi et sur proposition des membres du conseil d'administration par un administrateur délégué, dont la mission est contenue dans un contrat conclu le **10 Juin 2012**, suivi d'un avenant portant prorogation de la mission de l'administrateur délégué.

# 2

## BILAN D'APPLICATION DES RÉSOLUTIONS DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

En date du **23 Juin 2014**, une Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires a été tenue au siège de la SPA EGH CHAINE EL-AURASSI, convoquée par le conseil d'administration, à l'effet de délibérer sur les points suivants, inscrits à l'ordre du jour.

- 1 - Examen du rapport de gestion du Conseil d'Administration de l'exercice clos au **31/12/2013**
- 2 - Examen des états financiers arrêtés au **31/12/2013**
- 3 - Affectation du résultat de l'exercice **2013**
- 4 - Rémunération des administrateurs
- 5 - Honoraires du commissaire aux comptes
- 6 - Fin de mandats d'administrateurs
- 7 - Divers

N° d'Ordre	Résolutions	Etat d'exécution au 31 Décembre 2014
<p style="text-align: center;"><b>1<sup>ère</sup></b> Résolution</p>	<p>L'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires de la SPA EGH CHAINE EL-AURASSI :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Après présentation par le Président Directeur Général de son rapport ;</li> <li>• Après présentation par le Commissaire aux comptes de son rapport ;</li> <li>• Après avoir entendu les explications complémentaires exposées verbalement ;</li> </ul> <p><b>1 - Approuve</b>, les états financiers arrêtés au <b>31 Décembre 2013</b> avec un</p> <p><b>Total net du bilan Actif/Passif de : 11. 928. 741.134,76 DA.</b>  <b>Résultat bénéficiaire net de : 356.855.178,32 DA.</b></p> <p><b>2 - Donne</b> quitus aux membres du Conseil d'Administration pour cet exercice.</p> <p><b>3 - Mande</b> le conseil d'administration à l'effet de prendre en charge les remarques et les recommandations du commissaire aux comptes sur les états financiers de l'exercice <b>2014</b>.</p>	<p style="text-align: center;"><b>APPLIQUÉE</b></p>

N° d'Ordre	Résolutions	Etat d'exécution au 31 Décembre 2014
<p><b>2<sup>ème</sup></b> <b>Résolution</b></p>	<p>L'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires de la SPA EGH CHAINE EL AURASSI, <b>Décide</b> d'affecter le résultat net de l'exercice 2013 d'un montant de <b>356.855.178,32 DA</b> au compte «Report à nouveau».</p>	<p><b>APPLIQUÉE</b></p>
<p><b>3<sup>ème</sup></b> <b>Résolution</b></p>	<p>L'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires de la SPA EGH CHAINE EL-AURASSI, sur proposition du Conseil d'Administration de la société, conformément aux dispositions des articles <b>722</b> et <b>728</b> du code de commerce et des dispositions du Système Comptable Financier, de la SPA EGH CHAINE EL-AURASSI, <b>1 - Décide</b> de prélever sur les réserves facultatives de la société un montant de <b>120.000.000,00 DA</b> de dividendes à distribuer aux actionnaires. <b>2 - Décide</b> de prélever sur les réserves facultatives de la société un montant de <b>5.565.000,00 DA</b>, au titre des tantièmes à distribuer aux administrateurs en fonction de leur présence aux réunions durant l'exercice <b>2013</b>.</p>	<p><b>APPLIQUÉE</b></p>
<p><b>4<sup>ème</sup></b> <b>Résolution</b></p>	<p>L'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires de la SPA EGH CHAINE EL-AURASSI, <b>prend acte</b> de la gratification octroyée au titre de l'exercice clos au <b>31/12/2013</b>, d'un montant global de <b>50 Millions</b> de DA, sur les comptes d'exploitation de la société, à l'ensemble du personnel de l'EGH CHAINE EL-AURASSI, et ce, selon décision prise par le conseil d'administration en sa séance du <b>20 Mai 2014</b>.</p>	<p><b>APPLIQUÉE</b></p>
<p><b>5<sup>ème</sup></b> <b>Résolution</b></p>	<p>L'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires de la SPA EGH CHAINE EL-AURASSI <b>arrête</b> le taux, au titre de la rémunération de la partie variable de l'exercice <b>2013</b> du Dirigeant Principal et des Cadres Dirigeants de la Société, à quatre vingt dix huit (<b>98</b>)% brut de la rémunération fixe annuelle, hors primes et indemnités. La rémunération variable libérée par le Conseil d'Administration, au titre de l'exercice considéré est déductible du montant global à percevoir.</p>	<p><b>APPLIQUÉE</b></p>

N° d'Ordre	Résolutions	Etat d'exécution au 31 Décembre 2014
<p><b>6<sup>ème</sup></b> <b>Résolution</b></p>	<p>L'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires de la SPA EGH CHAINE EL-AURASSI <b>alloue</b> aux membres du Conseil d'Administration une somme fixée à quinze mille <b>(15.000,00) DA</b> brut, par administrateurs et par réunion du Conseil d'Administration au titre des jetons de présence.</p> <p>Les jetons de présence ne sont dus que pour les présences effectives aux réunions du conseil d'administration.</p> <p>Une provision annuelle correspondant au paiement des jetons de présences de six <b>(06) réunions</b> du conseil d'Administration sera portée aux charges d'exploitation de l'entreprise.</p> <p>Les frais exposés à l'occasion de toutes les réunions du Conseil d'Administration (transport, restauration, hébergement, etc.) sont supportés ou remboursés par l'entreprise.</p> <p>A titre exceptionnel, ce nombre peut être dépassé, à charge pour le Conseil d'Administration de donner les justificatifs nécessaires à l'assemblée générale.</p>	<p><b>APPLIQUÉE</b></p>
<p><b>7<sup>ème</sup></b> <b>Résolution</b></p>	<p>L'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires de la SPA EGH CHAINE EL-AURASSI ;</p> <p>Conformément aux dispositions de la loi <b>N°10-01</b> du <b>29 Juin 2010</b> relative aux professions d'expert comptable, de commissaire aux comptes et de comptable agréée et notamment son article <b>37</b> qui stipule que : «Les honoraires du commissaire aux comptes sont fixés au début de sa mission par l'Assemblée Générale ou l'organe délibérant habilité».</p> <p>L'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires de la SPA EGH CHAINE EL-AURASSI,</p> <p><b>Fixe</b> les honoraires du commissaire aux comptes, au titre de l'exercice <b>2013</b> et pour le restant du mandat, à un montant de <b>1.200.000,00 DA/ HT</b>.</p> <p>Ce montant n'inclue pas les frais de débours liés aux transports, l'hébergement et la restauration, engagés par le commissaire aux comptes et ses collaborateurs durant leur mission au niveau de l'entreprise. Les débours doivent faire l'objet d'une facture complémentaire détaillée et de justificatif.</p> <p>En cas d'utilisation du véhicule personnel, le commissaire aux comptes bénéficie des indemnités dont bénéficient les cadres dirigeants de l'entreprise.</p> <p>Le règlement des honoraires du commissaire aux comptes, au titre de ses missions courantes s'effectue sur présentation de notes d'honoraires (à l'entreprise auditée) et intervient comme suit :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>30%</b> au début des travaux</li> <li>- <b>20%</b> après la remise du rapport relatif aux travaux intérimaires</li> <li>- <b>30%</b> à l'achèvement des travaux sanctionnés par la remise du rapport de certification des comptes.</li> <li>- <b>20%</b> après la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire.</li> </ul>	<p><b>APPLIQUÉE</b></p>

N° d'Ordre	Résolutions	Etat d'exécution au 31 Décembre 2014
<p><b>8<sup>ème</sup> Résolution</b></p>	<p>L'assemblée Générale Ordinaire des actionnaires de la SPA EGH CHAINE EL-AURASSI, après avoir pris connaissance de l'état d'exécution des décisions de l'Assemblée Générale Ordinaire ayant statué sur les comptes sociaux de l'exercice <b>2006</b>, relatives notamment, à la mise en place de l'audit interne, rappelle au Conseil d'Administration ladite résolution et confirme la nécessité de la mise en place de la cellule d'audit interne auprès du premier responsable de l'entreprise. Cette dernière doit se doter d'un programme semestriel de travail sous la responsabilité du Conseil d'Administration.</p> <p>La cellule d'Audit doit disposer d'un personnel qualifié et des moyens nécessaires à l'exercice de ses missions. Elle aura à établir et présenter au Conseil d'Administration son rapport périodique et suivre l'exécution de ses décisions.</p> <p>Le rapport semestriel d'audit devra faire l'objet d'un examen par le Conseil d'Administration qui prendra, le cas échéant, les mesures et décisions, qu'il jugera nécessaires pour remédier aux manquements signalés. Ce rapport devra être adressé semestriellement à la SGP Gestour accompagné d'un état d'exécution des décisions prises par le Conseil d'Administration.</p>	<p><b>APPLIQUÉE</b></p>
<p><b>9<sup>ème</sup> Résolution</b></p>	<p>L'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires de la SPA EGH CHAINE EL-AURASSI, <b>Mande</b> le Conseil d'Administration à l'effet de mettre en œuvre sur l'exercice <b>2014</b>, les dispositions du Système Comptable Financier portant sur la comptabilisation des immobilisations, et ceci, conformément au contenu de l'article <b>121-4</b> de l'arrêté du <b>26 Juillet 2008</b>, «Fixant les règles d'évaluation et de comptabilisation, le contenu et la présentation des états financiers ainsi que la nomenclature et les règles de fonctionnement des comptes».</p>	<p><b>APPLIQUÉE</b></p>
<p><b>10<sup>ème</sup> Résolution</b></p>	<p>L'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires de la SPA EGH CHAINE EL-AURASSI :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Prend acte</b> des travaux de l'assainissement du compte immobilisations en cours pour le porter dans les comptes appropriés et sa déglobalisation en relation avec la réalisation de la modernisation de l'unité EL-AURASSI.</li> <li>- <b>Mande</b> le Conseil d'Administration à l'effet de poursuivre sur l'exercice <b>2014</b>, l'assainissement et la déglobalisation du compte immobilisations en cours de l'unité EL-AURASSI.</li> </ul>	<p><b>APPLIQUÉE</b></p>



N° d'Ordre	Résolutions	Etat d'exécution au 31 Décembre 2014
<b>11<sup>ème</sup></b> <b>Résolution</b>	<p>L'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires de la SPA EGH CHAINE EL-AURASSI</p> <p><b>1 - Prend acte</b> de la démission, à compter du <b>26 Décembre 2013</b>, de Monsieur Ouardi Abdenacer de son mandat d'administrateur.</p> <p><b>2 - Prend acte</b> de l'expiration des mandats d'administrateurs exercés par Messieurs OURAK Mohamed et DJAFRI Abdelkrim et décide de reconduire leur mandat de trois <b>(03) années</b>.</p>	<b>APPLIQUÉE</b>
<b>12<sup>ème</sup></b> <b>Résolution</b>	<p>L'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires de la SPA EGH CHAINE EL-AURASSI, sur proposition du Conseil d'administration de la société, <b>autorise</b> l'expurgation du bilan des créances jugées irrécouvrables pour un montant de <b>38.492.875,28 DA</b> et mande le Conseil d'Administration à l'effet de poursuivre les actions de recouvrement en extracomptable.</p>	<b>APPLIQUÉE</b>
<b>13<sup>ème</sup></b> <b>Résolution</b>	<p>L'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires de la SPA EGH CHAINE EL-AURASSI, <b>donne</b> tous pouvoirs au Conseil d'Administration à l'effet d'accomplir les formalités légales et réglementaires, notamment le dépôt dans un délai de <b>30 jours</b>, des comptes sociaux et du procès verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire au Centre National du Registre de Commerce, chargé des publicités réglementaires obligatoires.</p>	<b>APPLIQUÉE</b>

## BILAN D'APPLICATION DES RÉOLUTIONS DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

En exécution de la première résolution de l'Assemblée Générale Ordinaire, le gestionnaire salarié principal a rendu destinataire le jour même de l'Assemblée Générale l'équipe dirigeante d'un exemplaire du rapport du commissaire aux comptes, portant sur sa mission légale de vérification et de certification des comptes de l'exercice **2013**, accompagné d'un exemplaire du rapport de gestion du conseil d'administration, et ce, à l'effet de prendre en charge sur l'exercice **2014**, et chacun en ce

qui le concerne, les observations et les recommandations contenues dans le rapport du commissaire aux comptes.

L'ensemble des résolutions objets de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue le **23 Juin 2014** ont été mises en œuvre au titre du premier semestre **2014** par le conseil d'administration, à l'exception des huitième, neuvième et dixième résolutions, mises en œuvre durant le premier semestre **2015**.

### 2-1 LES PROCÉDURES DE GESTION

Il convient de rappeler, que l'EGH Chaîne EL-Aurassi, dispose d'un manuel de procédures de gestion valide à l'époque, conséquemment à l'acquisition de logiciel hôtelier dit «OPERA», applicable avant le rattachement des unités du Sud, et étendue à toute l'activité d'hébergement. Un second logiciel acquis au même moment, connu sous l'appellation «Sales and Catering» porte sur la gestion de l'activité commerciale.

L'entrée en application dès **Janvier 2010**, du nouveau Système Comptable Financier, devait conduire les entreprises dans leur ensemble à actualiser et adapter leur procédure de gestion au nouveau système, qui a pour

avantage d'impliquer dans son application toutes les structures de l'entreprise.

Dans le cadre de l'accompagnement de l'entreprise dans la mise en place du Système Comptable Financier, la mission d'adaptation des procédures été confiée au Cabinet d'Expertise BENHAMMOU.

Un avant projet a été établi et soumis à l'appréciation des responsables des structures concernées pour examen et validation, y compris dans ses aspects comptables.

Cette actualisation des procédures de gestion demeurent toujours d'actualité.

## 2-2 L'AUDIT INTERNE

L'audit interne mise en place à l'échelle de l'entreprise en l'an **2000**, coïncidant avec l'ouverture du capital de la société et son introduction à la bourse des valeurs d'Alger.

Cette structure a connu un turnover tout le long de son existence, pour des raisons principalement de rémunération, dont le niveau et comparativement à d'autres entreprises était jugé trop faible.

A la suite de résolutions prises dans ce cadre par l'Assemblée Générale Ordinaire, l'entreprise a engagé une action de recrutement d'un personnel qualifié, à même

de prendre en charge la mission d'audit, des insertions menées à travers les principaux quotidiens nationaux n'ont pu aboutir aux recrutements envisagés, au motif, rémunération non attrayante.

Avec le nouveau système de rémunération applicable depuis le deuxième semestre **2014**, l'action de recrutements a été relancée, elle sera formalisée dans les prochains jours avec le recrutement de trois **(03) éléments** dont le responsable de la cellule.

## 2-3 LE PROGRAMME DE RÉHABILITATION DE L'ENTITÉ EL-AURASSI

Le programme de rénovation et de mise à niveau de l'unité EL-Aurassi aux standards internationaux, lancé en **Novembre 2009** s'est achevé le **04 Mars 2012** et les premières réceptions provisoires entreprises en **Février 2012**.

D'autres réceptions provisoires ont été réalisées depuis, portant sur l'avenant principal **N°1** du **17 Mai 2009** ainsi que les autres avenants qui ce sont succédés, et ce, à l'exception de l'avenant **N°9**, dont la réception provisoire interviendra au courant du second **semestre 2015**.

Ces réceptions provisoires ont donné lieu à la constatation de réserves à lever par l'Entrepreneur Général,

en l'occurrence le Groupement KEF (Turquie).

Ces levées de réserves se poursuivent jusqu'à l'heure actuelle et s'étendront au **30 Septembre 2015**, date limite de prononciation de la réception définitive des travaux, objets de la réhabilitation de l'hôtel EL-Aurassi.

En termes de paiements, le cout de l'opération de rénovation de l'hôtel EL-Aurassi s'est élevé à **75,3 Millions €**, financé par le crédit bancaire à hauteur d'un montant de **54 Millions €**, à travers quatre **(04) conventions** de crédits, la différence d'un montant de **21,3 Millions €**, a été financé sur les fonds propres de l'entreprise.

La contrevaletur dinars de cette opération est de **7.650,7 Millions** de DA dont **2.174,8 Millions** de DA financés sur les fonds propres de l'entreprise.

Les premières échéances réglées s'élèvent à **504,6 Millions** de DA, avec une troisième échéance intervenant en Mars et **Juin 2015** pour un montant semestriel respectivement de **21,0 Millions** de DA et **241,8 Millions** de DA.

En ce qui concerne les autres sous traitants, il s'agit de la société MEDIATONE (Belgique) et la société ELECTROLUX PROFESSIONNEL (France), chargées respectivement de la fourniture et installation des équipements d'audio visuel

pour la salle de conférences , salles de commissions et de la télévision dans les chambres, ainsi que la fourniture et l'installation des équipement de cuisine et de froid, dont les réceptions provisoires sont intervenues également en **2012**. Ces sous traitants ont été tenus à la même obligation, sachant la prononciation de la réception définitive pour l'un des sous traitant est intervenue en **Décembre 2014**.

Les paiements effectués durant l'année **2014** ont été respectivement de **39,6 Millions** en direction du Groupement KEF et **27,4 Millions** de DA au titre du suivi des levées de réserves par le bureau d'études IMM (Belgique).

## 2-4 LES IMMOBILISATIONS EN COURS RELATIVES AUX TRAVAUX DE RÉNOVATION DE L'UNITÉ HÔTELIÈRE EL-AURASSI

D'un montant de **7.413,3 Millions** de DA en début d'exercice **2013**, ces immobilisations en cours ont fait l'objet de réserves émises par le commissaire aux comptes.

Une opération d'assainissement, de retraitement et une déglobalisation avaient été entrepris à fin **2013** sur ce compte d'immobilisation.

Une ventilation temporaire a été opérée en direction des comptes d'immobilisations appropriés. Cette déglobalisation a porté sur un montant de **6.693,7 Millions** de DA.

La partie restante a été traitée sur l'exercice **2014**, conformément à une résolution du conseil d'administration, confortée par une résolution de l'Assemblée Générale

Ordinaire des actionnaires de la SPA EGH Chaîne EL-Aurassi.

Dans ce cadre et pour rappel, une consultation restreinte a été lancée le **7 Juillet 2014**, en direction de cinq (05) cabinets d'expertise comptable, à l'appui d'un cahier de charge reprenant l'objet de la mission, qui consiste pour l'essentiel de retraiter et d'assainir les comptes d'immobilisation de l'entité EL-Aurassi ouverts à titre temporaire.

Cette mission a été également étendue à la mise en œuvre de la méthode de l'approche par composant et aux durées d'utilité.

La commission interne d'ouverture des plis s'est réunie le **27 Septembre 2014** et a constaté par procès verbal

dressé le même jour, l'existence de trois **(03) plis** sur cinq **(05) cahiers** de charge retirés.

Saisie de ce dossier, la commission d'analyse et d'évaluation des offres a retenu l'offre du cabinet d'expertise comptable ZERROUKI Djamel. Un contrat a été signé avec l'intéressé le **26 Octobre 2014**. La mission devait prendre fin le **31 Mars 2015** par la remise d'un rapport final. Cette mission a été prorogée de trente jours, à la demande du cabinet ZERROUKI Djamel.

Cette mission a été sanctionnée par la remise de cinq **(05) rapports** d'étape, la remise du rapport provisoire, compte tenu des difficultés rencontrées est attendue pour le **28 Mai 2015**.

## 2-5 LE PROGRAMME DE MODERNISATION DES UNITÉS DU SUD

Le programme de rénovation et de modernisation des établissements du secteur hôtelier et touristique relevant de la SGP Gestour, décidé par les pouvoirs publics, par voie de résolutions prises en Mars et Septembre **2011**, programme financé par le trésor public et ou le Crédit Populaire d'Algérie à hauteur d'une enveloppe globale de **58 Milliards** de DA, au taux bonifié de **3,5%** et un différé de sept **(07) années**.

Le montant de l'enveloppe octroyée pour le financement des trois unités du sud relevant de l'EGH Chaîne EL-Aurassi s'élève à un montant de **1.938,2 Millions** de DA réparti comme suit :

- Unité Bousténe de Ménée 563,6 Millions de DA
- Unité Mehri d'Ouargla 744,6 Millions de DA
- Unité Rym de béni-abbès 630.0 Millions de DA

Pour l'unité Boustène de Ménéa, les travaux de modernisation ont été lancés en **Juin 2013**, le cout engagé à la date du **31 Décembre 2014** s'élève à **308,9 Millions** de DA, non compris les équipements et matériels entreposés sur le chantier et non facturés à ce jour.

Les frais d'études et de suivi des travaux de modernisations de l'unité Boustène, réglés au bureau d'études BET Hachichi Lyes s'élèvent à **35,9 Millions** de DA. Ce dépassement par rapport au montant contractuel se justifie par le glissement enregistré dans la réalisation des travaux confiés à l'ERBPTH Chaibi Amar.

Le délai contractuel de fin des travaux, fixé à fin **Février 2015**, est porté par voie d'avenant au **30 Juin 2015**.

Pour l'unité Mehri d'Ouargla, les travaux de modernisation ont porté dans une première phase sur la reprise des désordres relevés, à l'appui d'une expertise, sur l'aile rénovée réalisée en concours définitif, sur les fonds du Sud, par la Wilaya d'Ouargla.

A ces travaux s'ajoutent le matériel, mobilier et le rééquipement de l'aile rénovée.

Durant l'année **2014**, trois **(03) lots** ont été attribués pour un montant global de **197,1 Millions** de DA. Il s'agit des lots aménagements, courants forts et faibles et la climatisation.

Les frais d'études réglés sur ce projet au BET Hachichi Lyes dans le cadre des études et du suivi s'élèvent à **19 Millions** de DA sur une enveloppe de **32 Millions** affectée au projet.

En ce qui concerne l'unité Rym De Béni-Abbès, le cahier de charge a été élaboré, l'avis d'appel d'offres engagé, l'ouverture des plis est intervenue en **Décembre 2014**.

La commission d'analyse et d'évaluation des offres a retenu neuf **(09) plis** auquel, il a été demandé un complément d'information, à fournir au plus tard pour le **30 Avril 2015**.

Cette opération sera concrétisée sur une base contractuelle au plus tard le **30 Juin 2015**.

Le cout engagé au titre des études à la date du **31 Décembre 2014** est de **17,1 Millions** de DA.

## 2-6 EVALUATION DU PROCESSUS D'APPLICATION DU SYSTÈME COMPTABLE FINANCIER

Dans le cadre des dispositions de la loi **N°07-11** du **25 Novembre 2007**, portant système comptable financier et des textes réglementaires pris en la matière, notamment l'arrêté du **26 Juillet 2008**, fixant les règles d'évaluation et de comptabilisation, le contenu et la présentation des états financiers ainsi que la nomenclature et les règles de fonctionnement des comptes, l'instruction **N°2** du **29 Octobre 2009**, portant première application du système comptable financier et, les différentes notes méthodologiques émanant du conseil national de la comptabilité, dont la note méthodologique **N°1**, qui a eu pour objectif d'élucider les textes légaux et réglementaires, en vue de la réalisation de l'opération de passage vers le nouveau référentiel, à travers une série d'étapes décrites dans la note sus visée.

En application des textes sus cités, l'entreprise s'était attaché les services d'un cabinet d'expertise comptable à l'effet de l'accompagner pour le passage du PCN vers le SCF, en y incorporant les trois unités du sud rattachées à l'entreprise depuis le **1<sup>er</sup> Janvier 2010**.

L'entreprise avait mis en œuvre dès **Janvier 2010**, un certain nombre de concepts et de règles édictées

par le nouveau référentiel. Les autres concepts ont été progressivement mis en œuvre et se poursuivent jusqu'à l'heure actuelle.

Pour rappel, en **2013**, l'entreprise a uniformisé à l'échelle de la chaîne EL-Aurassi, le logiciel applicable sur le plan comptable, elle dispose depuis, d'une application pilotée de SAGE France, qui permet une édition automatisée des états financiers prévus par le Système Comptable Financier.

Il s'agit d'un logiciel disposant d'un engagement de son éditeur, en l'occurrence SAGE France et ce, dans le strict respect des dispositions réglementaires contenues dans le décret exécutif **N°09-110** du **07 Avril 2009**, fixant les conditions et les modalités de tenue de la comptabilité au moyen de systèmes informatiques.

Seront mis en œuvre à fin **2014**, les durées d'utilités et la méthode de l'approche par composants, suivi par une réadaptation, à ce nouveau référentiel, de l'organisation et des procédures de gestion en place.

# 3

## ACTIVITÉS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION



La composante actuelle du conseil d'administration, telle qu'elle résulte des résolutions des différentes Assemblées Générales tenues en session ordinaire et Extraordinaire, s'établit comme suit :

### **PRÉSIDENT**

**Monsieur LAMRI** Abdelkader

### **ADMINISTRATEURS**

**Messieurs :**

- **MERZOUK** Mustapha
- **DJAFRI** Abdelkrim
- **OURAK** Mohamed
- **DJOUZI** Kamel
- **BENADDA** Abdelkrim
- **MEGRAD** Mohamed
- **BENAISSA** Hamoud
- **HACIANE** Mohamed
- **ABI** Amar

### **COMMISSAIRE AUX COMPTES**

**Monsieur EL DJOUZI** Aomar

## 3-1 LISTE NOMINATIVE DES CADRES DIRIGEANTS DE LA SPA EGH EL-AURASSI

### **Président Directeur Général**

- **LAMRI** Abdelkader,

### **Directeur Financier et Comptable**

- **KERBOUB** Houcine,

### **Directeur de l'Hébergement**

- **BENHALLA** Mahfoud

### **Directeur Commercial, en charge de l'activité Restauration**

- **SAHRAOUI** Abdelghani

### **Directeur des Approvisionnements**

- **MESSAILI** Hachemi

### **Directeur du Personnel et des Moyens**

- **DJEMMAA** Ali

### **Directeur des Equipements et de la Maintenance**

- **BOUTEBBA** Abdelkader

Le conseil d'administration de l'entreprise a tenu au titre de l'exercice **2014** six **(06) séances** au cours desquelles, il a eu à traiter un certain nombre de dossiers et à formuler des recommandations en matière de gestion.

Ces dossiers ont porté sur les points ci-après :

**1/** Examen de la situation des créances à provisionner et à porter en créances irrécouvrables à la date du **31/12/2013**.

**2/** Examen de la situation des stocks à provisionner et à porter en pertes de valeurs à la date du **31/12/2013**.

**3/** Examen du dossier portant sur le traitement du compte immobilisations en cours, en rapport avec les travaux de rénovation de l'hôtel EL-Aurassi.

**4/** Examen du rapport de gestion du conseil d'administration et des états financiers arrêtés au **31/12/2013**.

**5/** Examen du bilan social de l'exercice **2013**.

**6/** Examen du projet de résolutions à soumettre à l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires de la SPA EGH Chaîne EL-Aurassi.

**7/** Convocation de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires de la SPA EGH Chaîne EL-Aurassi, appelée à statuer sur le rapport du conseil d'administration et les états financiers au titre de l'exercice clos au **31/12/2013**.

**8/** Examen de la proposition de revalorisation des salaires du Gestionnaire Salarié Principal et des cadres dirigeants.

**9/** Examen du rapport de gestion du conseil d'Administration et des états financiers arrêtés au titre du premier semestre **2014**.

**10/** Examen du budget pour l'année **2015**.

**11/** Examen de l'état d'avancement portant sur l'opération de modernisation des unités du Sud.

**12/** Point de situation portant sur l'opération de réhabilitation de l'hôtel EL-Aurassi.

**13/** Communication portant sur l'opération de retraitement et d'assainissement des immobilisations de l'unité EL-Aurassi.

## 3-2 FAITS SAILLANTS DE L'EXERCICE 2014

L'activité de l'exercice **2014** et son évolution sont parfaitement relatées à travers les indicateurs de gestion ci-après :

- **LE CHIFFRE D'AFFAIRES GLOBAL :** +41,7 %
- **LE CHIFFRE D'AFFAIRES CHAMBRE :** +51,6 %
- **LE CHIFFRE D'AFFAIRES RESTAURANTS :** +31,0 %
- **COTATION DU COURS DU TITRE EL AURASSI :** 440,00 DA
- **VALEUR AJOUTÉE :** +49,9%
- **LE RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE :** +106,8 %

L'exercice **2014** a été marqué par :

- La poursuite des travaux de modernisation de l'unité hôtelière EL-Boustène de Ménée et le rallongement du délai de réalisation, avec un achèvement des travaux attendu pour le **30 Juin 2015**.
- Le lancement des appels d'offres portant la reprise des désordres et le rééquipement de l'aile rénovée par la Wilaya d'Ouargla et des travaux modernisation del'unité hôtelière Rym de Béni-Abbès.
- La mission d'inspection diligentée par la cour des comptes portant sur l'opération de rénovation et de réhabilitation de l'unité EL-Aurassi.

A l'issue des séances tenues par le conseil d'administration au titre de l'exercice **2013**, l'ensemble des résolutions votées et des remarques formulées ont été prises en charge par l'entreprise.



# 4

## ANALYSE DE LA SITUATION FINANCIÈRE DE L'ENTREPRISE

## 4-1 EXAMEN DES COMPTES DU BILAN ARRÊTÉS AU 31 DÉCEMBRE 2014

Au **31 Décembre 2014**, le bilan cumulé totalise en actifs et passifs courants et non courants, un montant net de **12.028.027.380,27 DA** contre **11.928.741.134,76 DA** à fin **2013**.

L'accroissement est de l'ordre de **0,80%**.

### 4-1-1 L'ACTIF

Il convient de noter, que le Système Comptable Financier consacré par la loi **N°07-11** du **25 Novembre 2007** et les textes subséquents pris en la matière ont introduit de nouveaux concepts, s'inspirant des normes internationales IAS/IFRS.

Ainsi, les actifs sont constitués de ressources contrôlées par l'entité du fait d'événements passés, destinés à procurer à l'entité des avantages économiques futurs.

En effet, le contrôle d'un actif correspond au pouvoir d'obtenir les avantages économiques futurs procurés par cet actif.

Il est dans ce cadre distingué deux types d'actifs :

Les actifs non courants, sont ceux destinés à servir de façon durable l'activité de l'entité.

Sont classés dans cette catégorie, les immobilisations incorporelles et corporelles, les immobilisations en cours, les immobilisations financières et l'écart d'acquisition ou good Will.

Les actifs courants sont ceux, qui en raison de leur destination ou de leur nature n'ont pas cette vocation de durabilité.

Sont classés dans cette catégorie, les stocks et les encours, les créances, les emplois assimilés et les disponibilités et assimilés.

Avec la mise en place du Système Comptable Financier, l'entreprise avait retenu et maintien toujours pour cet exercice, dans l'esprit évidemment des dispositions légales, la valeur historique pour la valorisation de l'ensemble de ses immobilisations.

Comme elle maintient aussi le système linéaire pour la détermination des annuités d'amortissements.

Le recours à la méthode de l'approche par composants pour les immobilisations, utilisées initialement par l'entreprise, d'une manière partielle pour la seule rubrique bâtiments, et cela avant même la mise en place du nouveau Système Comptable Financier.

Cette approche par composants s'est étendue progressivement aux autres catégories d'immobilisations au titre de la clôture des comptes à la date du **31/12/2014**.

Les durées d'utilité ont été également traitées pour la période considérée.

Par ailleurs, il convient de rappeler qu'en exécution

des dispositions contenues dans la loi de finances complémentaire pour **2009**, l'entreprise avait par résolution du conseil d'administration retenu le principe d'inscrire en charge d'exploitation, tout en assurant un suivi sur le plan physique, les immobilisations dont les prix unitaires sont inférieurs ou égaux à **30.000,00 DA**.

## 4-1-1-1 LES ACTIFS NON COURANTS

La valeur brute des immobilisations cumulées inscrite au bilan arrêtée au **31 Décembre 2014**, s'élève à **12.549.455.820,60 DA**.

Il s'agit de biens durables destinés au renouvellement et à l'accroissement de la capacité de production.

Ce montant se décompose comme suit :

• Immobilisations Incorporelles	50.962.816,31 DA
• Terrains	543.853.597,50 DA
• Bâtiments et constructions	5.823.590.325,38 DA
• Autres immobilisations corporelles	4.732.649.157,88 DA
• Immobilisations en concession	984.059,95 DA
• Immobilisations en cours	1.079.922.687,79 DA
• Equipements neufs en stock	50.795.480,89 DA
• Immobilisations financières	188.942.737,12 DA
- Autres participations et créances rattachées	22.625.000,00 DA
- Autres titres immobilisés	-
- Prêts et autres actifs non courants	166.317.737,12 DA
• Impôt différé actif	77.754.957,78 DA



Par rapport à l'exercice **2013**, la variation est de moins **928.706.765,19 DA**, marquée principalement par le retraitement et l'assainissement des comptes d'immobilisations temporaires, de la rubrique bâtiments pour les composants non rénovés.

A cela s'ajoute les travaux réalisés à l'appui des situations mensuelles payées, notamment celles portant sur les avenants **N°8** et **9** présentées par le Groupement KEF dans le cadre du projet de rénovation de l'hôtel EL-Aurassi, opérations transcrites sur le plan comptable et selon le Système comptable Financier.

Les acquisitions réalisées durant l'exercice considéré s'élèvent à un montant de **10.962.332,32 DA**.

Les opérations de retraitement et d'assainissement des immobilisations ont porté également sur le compte immobilisations en cours, qui ne recouvre pour l'entité EL-Aurassi, à la date du **31 Décembre 2014**, qu'un montant de **722 Millions** de DA ventilé comme suit :

- Avenants **N°2** et **N°9** de KEF **600,2 Millions** de DA
- Reliquat des avenants **N°4** et **N°6** **10,9 Millions** de DA
- Frais du suivi IMM (Belgique) **21,0 Millions** de DA
- Rénovation ascenseurs OTIS **89,9 Millions** de DA

Les acquisitions d'équipements se résument pour l'essentiel à :

DESIGNATION	MONTANTS	TAUX
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b> Logiciel comptabilité et immobilisations Sage ligne 100	<b>905.000,00</b>	<b>8,3</b>
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b> Réalisation d'un revêtement en parquet synthétique, installation de vidéo surveillance, installation de cellules électriques Schneider, installation de pompes, installation de réseau informatique	<b>2.244.622,19</b>	<b>20,5</b>
<b>AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b> Friteuse à deux bacs, Billot de boucherie, Climatiseurs, Aspirateurs, Coffres fort, Fax, Imprimantes, Véhicules de tourisme, Véhicule utilitaire etc.	<b>7.414.815,49</b>	<b>67,6</b>
<b>EQUIPEMENTS NEUFS EN STOCK</b> Télécommandes à distance pour SET TOP BOX, Machines à café Nespresso	<b>397.894,64</b>	<b>3,6</b>
<b>TOTAL</b>	<b>10.962.332,32</b>	<b>100%</b>

## 4-1-1-2 LES STOCKS

Les stocks sont valorisés au cout unitaire moyen pondéré, mode de valorisation applicable à l'ère du Plan Comptable National. Ce mode de valorisation est toujours utilisé par l'entreprise depuis la mise en place du Système Comptable Financier.

La valeur brute des stocks inscrite au bilan, s'élève à **698.700.179,08 DA**

Ce stock est ventilé comme suit :

<b>MARCHANDISES</b>	=	<b>8.917.190,76 DA</b>
• Boissons alcoolisées	=	<b>8.357.875,07 DA</b>
• Boissons non alcoolisées	=	<b>559.315,69 DA</b>
 <b>MATIÈRES ET FOURNITURES</b>	 =	 <b>689.767.384,32 DA</b>
• Denrées périssables	=	<b>6.964.077,59 DA</b>
• Denrées stockables	=	<b>6.781.241,28 DA</b>
• Droguerie	=	<b>2.455.319,17 DA</b>
• Produits d'accueil	=	<b>3.473.103,52 DA</b>
• Pièces de rechange automobile	=	<b>709.943,74 DA</b>
• Matériel électrique	=	<b>23.240.329,86 DA</b>
• Matériel de plomberie	=	<b>6.187.444,12 DA</b>
• Pièces de rechange électroniques	=	<b>1.695.318,97 DA</b>
• Pièces de rechange chauffage/climatisation	=	<b>8.506.875,96 DA</b>
• Froid/électroménager/buanderie	=	<b>46.272.858,53 DA</b>
• Aspirateurs	=	<b>1.234.349,28 DA</b>
• Ascenseurs	=	<b>2.363.292,08 DA</b>
• Fournitures de bureau et imprimés	=	<b>2.235.014,96 DA</b>
• Autres matériels d'exploitation	=	<b>40.046.577,38 DA</b>
• Verrerie, vaisselle	=	<b>101.819.903,65 DA</b>
• Linge éponge et restaurant	=	<b>144.457.198,16 DA</b>
• Habillement	=	<b>10.915.872,27 DA</b>
• Autres matières et fournitures	=	<b>280.408.663,80 DA</b>
<b>STOCKS À L'EXTÉRIEUR</b>	=	<b>15.604,00 DA</b>

La valeur des stocks est globalement en forte hausse par rapport à l'exercice **2013**, elle est de plus **65,0%**, correspondant à un montant de **275.419.931,17 DA**, dont **232.507.243,80 DA** résultent des retraitements et des assainissements des comptes d'immobilisations à titre temporaires, transférés vers les stocks, le reliquat est en relation directe avec le volume d'activité, notamment par rapport à l'évolution du chiffre d'affaires.

L'entreprise continuera à poursuivre au titre de l'année **2015**, les assainissements de certaines catégories de stocks qui font apparaître des écarts entre la situation

sur le plan physique et la situation comptable. Il s'agit essentiellement des stocks de linge éponge et restaurants en circulation et de l'argenterie, verrerie, vaisselle en exploitation et divers autres stocks.

Les écarts constatés à fin **2014** se chiffrent globalement à un écart négatif de **889.467,25 DA**.

Un inventaire systématique des stocks sera entrepris, dès le mois de **Juin 2015**, en prévision de la clôture des comptes du premier semestre **2015**, et ce à l'effet de régulariser l'écart sus visé.

## 4-1-1-3 LES CRÉANCES & EMPLOIS ASSIMILÉS

La masse brute cumulée des créances et emplois assimilés inscrite au bilan s'élève à **2.981.699.488,39 DA**, avec une augmentation de l'ordre de **50,6%**.

Ces créances s'établissent comme suit :

• Créances & emplois assimilés dont :	<b>1.243.605.539,62 DA</b>
- Clients et Comptes rattachés :	<b>589.117.680,45 DA</b>
- Autres Débiteurs :	<b>507.857.550,03 DA</b>
- Impôts et assimilés :	<b>146.630.309,14 DA</b>
• Disponibilités et assimilés :	<b>1.738.093.948,77 DA</b>
- Trésorerie	<b>1.738.093.948,77 DA</b>

La fluctuation des créances et emplois assimilés a touché essentiellement les comptes ci-après :

DESIGNATION	MONTANTS BRUTS	ECARTS EN %
CLIENTS	+137.096.234,31	+30,3
AUTRES DÉBITEURS	+60.210.459,08	+13,4
IMPÔTS ET ASSIMILÉS	-38.493.872,49	-20,8
AUTRES ACTIFS COURANTS	-	-
TRÉSORERIE	+842.794.075,07	+94,1
<b>TOTAL</b>	<b>+1.001.606.894,97</b>	<b>+50,6</b>

Les fluctuations les plus significatives portent sur quatre **(04) comptes** principaux, à savoir :

#### **UN – CLIENTS ET ASSIMILÉS :**

Le portefeuille clients et principalement celui de l'unité hôtelière EL-Aurassi, requiert une attention toute particulière, sachant qu'il représente une part importante du volume des créances à l'échelle de la chaîne, correspondant à **95,3%** du volume des créances.

Le portefeuille client accuse globalement à fin **Décembre 2014** une hausse de **30,3%**, avec l'accroissement du chiffre d'affaires qui est de plus **41,7%**, et ce, par les différentes mesures prises par l'entreprise mais également par les grands efforts réalisés en la matière par l'équipe en place en charge du recouvrement

et de la facturation des créances.

Cette situation est d'autant plus encourageante, eu regard du fort niveau de trésorerie enregistré à fin **2014**.

#### **DEUX - AUTRES DÉBITEURS :**

Ce poste recouvre d'une part le solde du compte courant associés, reprenant l'ensemble des versements effectués sur un plan conventionnel en faveur du CPA en sa qualité de chef de file et ce, depuis **Février 2000**, date d'introduction de l'entreprise à la bourse d'Alger et de la cotation du titre EL-Aurassi.

Il s'agit en effet, de dividendes restant à payer par le Crédit Populaire d'Algérie et les banques de la place aux actionnaires petits porteurs au titre des exercices **1999** à **2013**.

Il abrite d'autre part un montant de **114,4 Millions** de DA, reprenant les plus values résultant de l'exécution du contrat forfaitaire et avenants successifs conclus avec le Groupement KEF, dans le cadre des travaux de rénovation de l'hôtel EL-Aurassi.

### **TROIS - IMPÔTS ET ASSIMILÉS :**

Il représente principalement les acomptes provisionnels en matière d'impôts sur les bénéfices des sociétés, payables à des périodicités arrêtées par la loi, par voie de déclaration mensuelle selon modèle dit **G50**.

Il abrite également un précompte en matière d'impôts sur les bénéfices des sociétés d'un montant de **94,8 Millions** de DA, pour lequel les services de la Direction

des Grandes Entreprises ont été saisis par une multitude de courriers, sollicitant le remboursement dudit montant.

### **QUATRE - TRÉSORERIE :**

La trésorerie a connu à fin **2014**, un véritable sursaut de son niveau, comparativement à la situation qui a prévalu à fin **2013**, il est de plus **94,1%**, pour atteindre un volume de **1.738,1 Millions** de DA.

Il s'explique essentiellement par les efforts enregistrés en matière de recouvrement de créances, mais également par rapport au volume des ventes réalisées aux comptants pendant la période considérée.

## **4-1-2 PASSIF**

Le Système Comptable Financier a aussi introduit de nouveaux concepts pour le passif du bilan. Ce passif est désormais constitué des obligations actuelles de l'entité résultant d'événements passés et dont l'extinction se traduira pour l'entité par une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques.

Le passif est dit courant, lorsqu'il est attendu qu'il soit réglé dans le cadre du cycle normal d'exploitation ou il doit être payé dans les douze **(12) mois** qui suivent la clôture de l'exercice concerné.

Tous les autres passifs sont classés en tant que passifs non courants.

Il existe évidemment une exception à cette règle, qui vise les passifs à long terme portant sur les intérêts classés en passifs non courants même si leur règlement doit intervenir dans les douze **(12) mois** suivant la date de clôture de l'exercice.

## 4-1-2-1 CAPITAUX PROPRES

D'un montant de **3.708.613.871,54 DA** à fin **2013**, ils se chiffrent au **31 Décembre 2014** à **3.936.167.896,48 DA**, soit une variation positive de **6,1%**.

Cette variation résulte de la mise en œuvre des résolutions de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires de la SPA EGH Chaîne EL-Aurassi tenue le **23 Juin 2014**, elle intègre le résultat net de l'exercice, qui est en évolution de plus **106,8 %**, comparativement à celui enregistré à fin **2013**.

Comme elle intègre également l'impact négatif d'un montant de **355,4 Millions** de DA lié aux retraitements et assainissement des comptes d'immobilisations ouverts à titre temporaires n avec un impôt différé actif de **107,4 Millions** de DA.

Ces capitaux propres s'établissent comme suit :

• Capital émis :	<b>1.500.000.000,00 DA</b>
• Primes et réserves :	<b>2.229.414.857,46 DA</b>
• Résultat net de l'exercice :	<b>738.097.349,75 DA</b>
• Autres capitaux propres, impact passage PCN au SCF :	<b>54.487.180,49 DA</b>
• Autres capitaux propres, impact du au SCF :	<b>-570.299.416,94 DA</b>
• Autres capitaux propres, report à nouveau :	<b>-15.532.074,28 DA</b>

Soit, un total de **3.936.167.896,48 DA**

Le compte autres capitaux propres a été subdivisé en trois **(03) sous comptes** pour les besoins d'une meilleure appréciation de l'impact, selon qu'il soit lié au passage du PCN vers le SCF, aux retraitements opérés au titre des exercices antérieurs et en cours, que le report à nouveau, en liaison avec les déficits antérieurs.

## 4-1-2-2 LES PASSIFS NON COURANTS

D'un montant de **6.450.244.435,93 DA**. Il s'agit d'un endettement envers des tiers constitué de :

• Emprunt CPA «Patrimoine»	<b>320.987.525,77 DA</b>
• Emprunt CPA «Rénovation»	<b>5.149.251.122,51 DA</b>
• Emprunt Trésor «Rénovation»	<b>346.804.378,95 DA</b>
• Autres emprunts et dettes assimilées	<b>6.995.200,00 DA</b>
• Dépôts et cautionnements reçus	<b>18.964.317,10 DA</b>
• Autres subventions	<b>241.563.718,32 DA</b>
• Autres dettes non courantes	<b>984.059,95 DA</b>
• Impôts différés passifs	<b>21.905.526,55 DA</b>
• Provisions & produits constatés d'avance	<b>342.788.586,78 DA</b>

Les passifs non courants sont constitués principalement de trois **(03) emprunts** principaux, dont deux contractés auprès du Crédit Populaire d'Algérie, le premier pour solde de l'endettement existant à l'époque vis-à-vis des services des domaines, en régularisation du patrimoine immobilier, le second constitué de plusieurs conventions de crédits porte sur le financement de l'opération de rénovation de l'hôtel El-Aurassi. Il reprend les différentes mobilisations de crédits effectuées à la demande de l'EGH Chaîne El-Aurassi.

Le troisième emprunt contracté auprès du trésor public pour un montant initial de **438.910.111,00 DA**, libérable par tranche sur présentation de pièces justificatives.

Cette enveloppe initiale a été augmentée par voie d'avenant pour être portée à **1.308,3 Millions de DA**, destiné à financer les opérations de modernisation des unités du Sud et principalement les unités Boustène de Ménéa et Rym de Béni-Abbès.

Cet emprunt est rémunéré au taux bonifié de **3,5%** l'an au lieu d'un taux bonifié de **1%** prévu initialement.

## 4-1-2-3 LES PASSIFS COURANTS

D'un montant de 1.641.615.047,86 DA, il se décompose et s'analyse comme suit :

• Fournisseurs et comptes rattachés	<b>142.289.745,27 DA</b>
• Impôts	<b>145.087.273,44 DA</b>
• Autres dettes	<b>1.338.007.064,67 DA</b>
• Trésorerie Passif	<b>16.230.964,48 DA</b>
<b>TOTAL</b>	<b>1.641.615.047,86 DA</b>

### **UN - FOURNISSEURS & COMPTES RATTACHÉS :**

D'un montant de **142,3 Millions** de DA, ce poste abrite principalement l'endettement à court terme de l'unité hôtelière EL-Aurassi, vis-à-vis de divers fournisseurs étrangers, en relation avec les opérations engagées au titre de la rénovation de l'entité EL-Aurassi.

### **DEUX - IMPÔTS :**

D'un montant de **145,1 Millions** de DA, il s'agit des impôts et taxes sur le chiffre d'affaires, tels que la taxe sur la valeur ajoutée et la taxe de séjours perçus pour le compte de l'Etat ainsi que les autres types de taxes (taxe foncière, timbres de quittances, impôt sur les bénéfices des sociétés etc.).

### **TROIS - AUTRES DETTES :**

Cette rubrique recouvre le solde du compte courant associés vis-à-vis de l'actionnaire principal, en

l'occurrence la SGP Gestour, dont le montant s'élève à **626,4 Millions** de DA. Le solde porte sur les dividendes revenant aux actionnaires, petits porteurs ainsi que l'incidence liée aux retraitements et assainissements des comptes d'immobilisations ouverts à titre temporaires d'un montant de **70,7 Millions** de DA, dans l'attente de l'élaboration du décompte général définitif portant sur les avenants **N°1** et suivants conclus avec le Groupement KEF.

### **QUATRE - TRÉSORERIE PASSIF :**

Le solde de la trésorerie figurant au passif est représenté par des commissions dues sur les dividendes payés aux actionnaires petits porteurs par les banques publiques de la place à l'appui d'une convention.

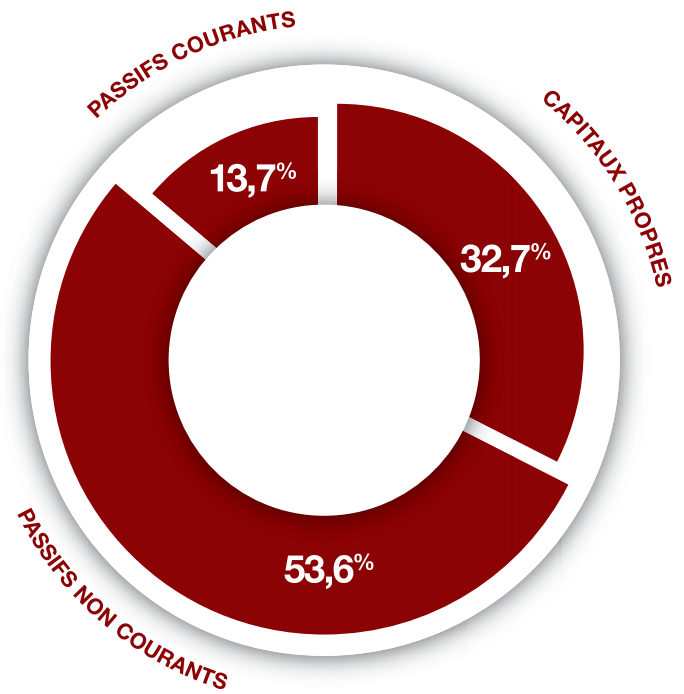
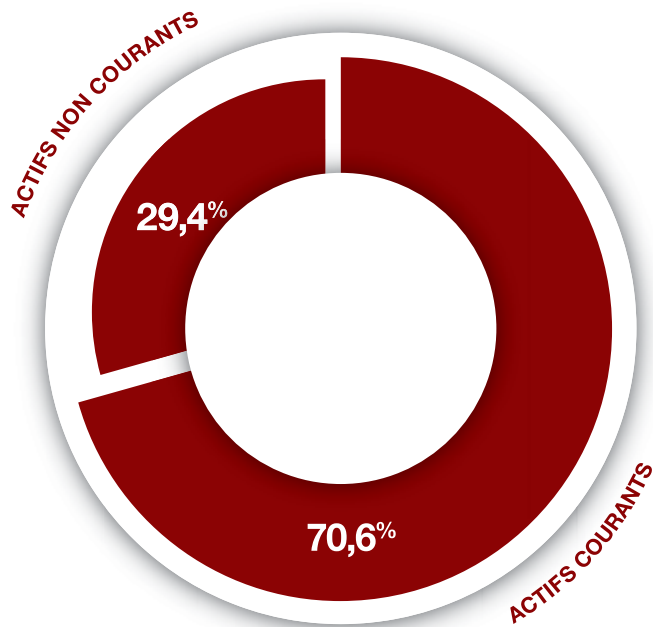


## 4-2 PRÉSENTATION DE LA STRUCTURE NORMALISÉE DU BILAN (EN KDA)

<b>ACTIFS NON COURANTS</b>	<b>8.493.711,1</b>	<b>CAPITAUX PROPRES</b>	<b>3.936.167,9</b>
Immobilisations incorporelles	4.229,7	Capital social	1.500.000,0
Immobilisations corporelles	7.306.163,2	Primes et réserves	2.229.414,9
Immobilisations en cours	1.079.922,7		
Immobilisations financières	25.640,5	Autres capitaux propres	-515.812,2
Impôts différés actif	77.755,0		
<b>ACTIFS COURANTS</b>	<b>3.534.316,2</b>	Report à nouveau	-15.532,1
Stocks	664.344,7	Résultat de l'exercice	738.097,3
Créances	1.138.482,4		
Disponibilités	1.731.489,1	<b>PASSIFS NON COURANTS</b>	<b>6.450.244,4</b>
		Dont Emprunts & dettes financières	6.450.244,4
		<b>PASSIFS COURANTS</b>	<b>1.641.615,0</b>
		Fournisseurs comptes rattachés	142.289,8
		Impôts	145.087,2
		Autres dettes	1.338.007,0
		Trésorerie Passif	16.231,0
<b>TOTAUX</b>	<b>12.028.027,3</b>	<b>TOTAUX</b>	<b>12.028.027,3</b>

**NB :** Il s'agit de valeurs nettes comptables, déduction faite des amortissements, des provisions et des pertes de valeurs.

La structure du bilan exprimée en valeur relative, se présente comme suit :



## 4-3 LES RATIOS DE STRUCTURE FINANCIÈRE

Ces ratios sont au nombre de quatre (04) et permettent de mesurer :

- L'équilibre structurel actif et passif
- L'indépendance financière
- La structure de l'actif
- La solvabilité

### 4-3-1 RATIO DE FINANCEMENT PERMANENT

$$R1 = \frac{\text{CAPITAUX PERMANENTS}}{\text{ACTIF IMMOBILISÉ}}$$

DÉSIGNATION	2012	2013	2014
R1	1,01	1,1	1,2

Ce ratio doit être supérieur à 1. Dans notre cas, Il traduit la présence d'un fonds de roulement positif.

## 4-3-2 RATIO D'INDÉPENDANCE FINANCIÈRE

$$R2/1 = \frac{\text{CAPITAUX PROPRES}}{\text{CAPITAUX PERMANENTS}}$$

DÉSIGNATION	2012	2013	2014
R2/1	0,36	0,35	0,38

Ce ratio exprime le degré d'indépendance de l'entreprise vis à vis de ses créanciers permanents. Il doit être supérieur à **0,50**.

En **2014**, la faiblesse du ratio traduit parfaitement le degré d'indépendance, en raison du volume d'endettement contracté auprès de la banque, à l'effet de financer le programme de rénovation de l'hôtel EL-Aurassi et des autres entités du Sud, relevant de la Chaîne EL-Aurassi depuis le **1<sup>er</sup> Janvier 2010**.

$$R2/2 = \frac{\text{ACTIF CIRCULANT}}{\text{DETTES A COURT TERME}}$$

DÉSIGNATION	2012	2013	2014
R2/2	1,14	1,63	2,15

### 4-3-3 RATIO DE LIQUIDITÉ DE L'ACTIF

$$R3 = \frac{\text{ACTIF CIRCULANT}}{\text{ACTIF TOTAL}}$$

DÉSIGNATION	2012	2013	2014
R3	0,11	0,19	0,29

Ce ratio mesure l'importance relative de l'actif circulant par rapport au total de l'actif. Une amélioration du ratio est relevée en 2014, en comparaison avec les données de l'exercice précédent.

### 4-3-4 RATIO DE SOLVABILITÉ GÉNÉRALE

$$R4 = \frac{\text{ACTIF TOTAL}}{\text{CAPITAUX ETRANGER}}$$

DÉSIGNATION	2012	2013	2014
R4	1,47	1,45	1,49

Ce ratio mesure le degré de sécurité dont jouissent les créanciers à long et à court terme. Il doit être supérieur à 1.

## 4-3-5 LE FONDS DE ROULEMENT

Il est défini comme étant la masse des ressources permanentes qui contribue au financement des actifs. Il est obtenu par la différence entre les capitaux permanents et les actifs immobilisés, ce qui donne les résultats suivants :

DÉSIGNATION	2012	2013	2014
Fonds de Roulement (en KDA)	<b>146.476</b>	<b>916.086</b>	<b>1.898.701</b>
Nombre de Mois de Chiffre d'Affaires	<b>35 jours</b>	<b>152 jours</b>	<b>222 jours</b>



# 5

## EVOLUTION DE LA SITUATION ÉCONOMIQUE EN 2014



## 5-1 LES PRODUITS

RUBRIQUES	RÉALISATIONS			PRÉVISIONS DE CLOTURE		PROJECTIONS
	2012	2013	2014	2014	%	2015
Chambres	670.335.480	1.034.414.352	1.568.184.214	1.610.226.164	-2,6	2.084.314.645
Denrées	561.358.777	790.088.262	1.094.201.791	1.011.319.966	+8,2	1.254.832.180
Boissons	164.954.480	205.778.683	210.106.139	217.837.211	-3,6	299.760.596
Divers	85. 654. 346	138.463.471	201.229.118	177.229.307	+13,5	69.876.179
<b>Chiffre d'affaires global</b>	<b>1.482.303.083</b>	<b>2.168.744.768</b>	<b>3.073.721.262</b>	<b>3.016.612.648</b>	<b>+1,9</b>	<b>3.708.783.600</b>
Dont : Devises	128.118.206	306.975.200	460.662.948	530.281.237	-13,1	891.044.400
Produits financiers et produits divers	25.420.722	160.409.823	12.342.157	-	+100,0	-
<b>Total des produits d'exploitation</b>	<b>1.507.723.805</b>	<b>2.329.154.591</b>	<b>3.086.063.419</b>	<b>3.016.612.648</b>	<b>+2,3</b>	<b>3.708.783.600</b>
Autres produits	72.430.941	113.276.235	81.580.503	67.755.524	+20,4	121.959.943
<b>Total des produits</b>	<b>1.580.154.746</b>	<b>2.442.430.826</b>	<b>3.167.643.922</b>	<b>3.084.368.172</b>	<b>+2,7</b>	<b>3.830.743.543</b>

L'année **2014**, a été marquée globalement par une sensible amélioration de l'activité comparativement à l'exercice **2013** correspondant à la deuxième année de l'ouverture officielle de l'hôtel El-Aurassi à la clientèle et ce, après sa rénovation et sa mise à niveau aux standards internationaux dans la catégorie des cinq étoiles.

Les produits générés par l'activité principale à l'échelle de la chaîne, au titre de l'exercice **2014**, se sont élevés

à **3.073,7 Millions** de DA, dont **2.995, Millions** de DA réalisés par l'entité EL-Aurassi, contre seulement **2.168,7 Millions** de DA en **2013**.

Les autres produits totalisent un montant de **92,6 Millions** de DA contre **273,7 Millions** de DA réalisés en **2013**.

## 5-1-1 HÉBERGEMENT

Le chiffre d'affaires portant sur l'activité hébergement s'élève à **1.568,2 Millions** de DA, dont **1.550,8 Millions** de DA proviennent de l'activité hébergement de l'unité EL-Aurassi, soit **98,9%** du chiffre d'affaires global.

Le tarif moyen des chambres se situe sur la base des tarifs publics affichés autour de **24.500 DA**. Sur ces tarifs publics, l'établissement a consenti depuis son ouverture et à ce jour des réductions allant jusqu'à **35%**, notamment pour les clients conventionnés.

Sur le plan physique et global le nombre de chambres louées est de **85.320 chambres**, avec un taux d'occupation moyen, en légère amélioration, soit **27,8%**. Le nombre de nuitées obtenues à fin **2014** sont de **68.471** nuitées dont **41.008 nuitées** réalisées avec une clientèle étrangère.

L'unité EL-Aurassi, concourt avec une forte participation à la réalisation de ces données physique avec **77.675 chambres** louées, soit un taux d'occupation de **54,65%**.

## 5-1-2 RESTAURATION

Le chiffre d'affaires restauration y compris l'activité des banquets est de **1.304,3 Millions** de DA dont **1.243,2 Millions** de DA sont générés par l'activité de l'entité EL-Aurassi, soit **95,3%** du chiffre d'affaires global de la restauration.

Sur un nombre de couverts servis de **225.517 couverts**, **212.241 couverts** ont été réalisés par l'entité EL-Aurassi dont **78.976 couverts** réalisés en banquets.

## 5-1-3 DIVERS

Les activités annexes ont également connu une forte hausse de l'ordre de **45,4%**, pour atteindre un montant

cumulé des divers de **201,3 Millions** de dinars, provenant intégralement de l'activité de l'unité EL-Aurassi.

## UTILISATION DES CAPACITES INSTALLEES

RUBRIQUES	RÉALISATIONS			PRÉVISIONS DE CLOTURE		PROJECTIONS
	2012	2013	2014	2014	%	2015
Nombre de chambres louées	30.750	66.854	85.320	93.825	-9,0	110.002
<b>Taux d'occupation</b>	<b>21,0</b>	<b>33,8</b>	<b>43,2</b>	<b>48,55</b>	<b>-11,0</b>	<b>50,08</b>
Nuitées réalisées	30.545	65.628	68.471	108.370	-36,8	162.416
Nuitées nationaux	8.936	30.375	27.463	43.730	-37,2	48.566
Nuitées étrangers	21.609	40.964	41.008	64.640	-36,6	99.394
<b>Taux de fréquentation nuitées</b>	<b>12,9</b>	<b>18,3</b>	<b>19,2</b>	<b>28,52</b>	<b>-32,7</b>	<b>36,97</b>
Nombre de couverts servis dont	123.628	192.945	225.517	219.112	+2,9	310.857
- Banquets	48.097	47.725	78.976	62.083	+27,2	153.206
- Room Service	-	11.267	14.997	4.579	+227,5	-
<b>Taux de fréquentation restauration</b>	<b>32,7</b>	<b>22,4</b>	<b>23,0</b>	<b>30,65</b>	<b>-25,0</b>	<b>29,69</b>

Ces données statistiques traduisent parfaitement en termes de performances, la reprise de l'activité, comparativement aux données chiffrées réalisées durant l'exercice **2013**, et ce, malgré le très faible volume sur le plan physique réalisé par les entités du sud, rattachées à la chaîne EL-Aurassi.

## 5-2 LES CHARGES

RUBRIQUES	RÉALISATIONS			PRÉVISIONS		PROJECTIONS
	2012	2013	2014	2014	%	2015
Coût des boissons	38.611.193	36.871.230	40.946.226	46.642.885	-12,2	68.944.937
Matières et Fournitures	253.257.280	346.955.004	444.254.494	407.242.707	+9,1	500.685.786
Consommées dont :						
Coût des denrées	131.965.067	222.341.426	294.018.601	265.990.609	+10,5	332.530.528
Services & autres Services externes	79.863.049	141.037.614	124.415.354	103.181.842	+20,5	116.623.325
Charges du personnel	387.688.099	460.717.136	644.203.112	610.436.211	+5,5	645.064.994
Impôts et taxes	33.452.530	57.091.450	78.184.823	60.332.253	+29,7	74.175.672
Charges financières	23.121.201	215.515.822	28.880.611	24.132.901	+19,9	29.670.269
Autres charges opérationnelles	59.195.750	108.562.211	82.612.359	150.830.632	-45,2	185.439.180
Dotations aux amortissements & prov	288.246.775	678.204.839	779.743.092	706.967.268	+10,3	741.756.720
<b>Total des charges exploitation</b>	<b>1.163.435.877</b>	<b>2.044.955.306</b>	<b>2.223.240.071</b>	<b>2.109.766.699</b>	<b>+5,4</b>	<b>2.362.360.883</b>
Autres charges	103.635.020	46.620.342	119.611.451	-	+100,0	-
<b>Total des charges de l'exercice</b>	<b>1.267.070.897</b>	<b>2.085.575.648</b>	<b>2.429.546.340</b>	<b>2.109.766.699</b>	<b>+13,2</b>	<b>2.362.360.883</b>

## 5-2-1 LES CHARGES D'EXPLOITATION

L'année **2014** a été marquée par une hausse des charges d'exploitation, et particulièrement en rapport avec les annuités d'amortissements, conséquemment au retraitement, assainissement des comptes d'immobilisations temporaires et à la déglobalisation du poste immobilisations en cours.

Sur ce, les charges de l'exercice se chiffrent à **2.342,9 Millions** de DA avec une variation de plus **12,3%** comparativement à l'exercice **2013**.

Pour la seule unité EL-Aurassi, les charges d'exploitation s'élèvent à **2.214,7 Millions** de DA, soit **94,5%** des charges globales de la chaîne.

Les consommations de denrées et boissons totalisent globalement un montant de **335,0 Millions** de DA, rapportées chacune d'elles, au chiffre d'affaires global annuel, les ratios obtenus sont dans la norme généralement admise dans la profession, malgré l'intégration des trois **(03) entités** du sud. Ils sont respectivement de **26,9%** et **19,5%**.

Les services extérieurs cumulés ont connu également une baisse, elle est de **11,8%**, pour s'établir à **124,4 Millions** de DA. Ce poste recouvre avec l'application du système comptable financier et la mise en place d'une nouvelle nomenclature des comptes, les assurances, les frais financiers courants, les jetons de présence etc.

Les frais du personnel cumulés sont en hausse comparativement à l'exercice précédent. Elle est de l'ordre de **39,8%** et s'explique par la revalorisation des salaires, traduite par une augmentation des salaires de base pour le personnel régis par la convention collective, décidée dans le cadre d'un accord conclu entre la SGP Gestour et la Fédération nationale tourisme et commerce avec effet à compter du **1<sup>er</sup> Juin 2013**, ainsi que des salaires des cadres dirigeants.

Cette masse des frais de personnel s'élève à **644,2 Millions** de DA contre **406,7 Millions** de DA engagés en **2013**.

Le coût social rapporté au chiffre d'affaires dégage un ratio de **20,9%**, il est bien en deçà de la norme généralement admise dans la profession, qui se situe autour de **30%**.

Rapporté à la valeur ajoutée, le cout social représente un ratio de **26,1%**.

Dans ce cout social, le volet formation se chiffre à un montant de **5,1 Millions** de DA.

Les impôts et taxes cumulés se chiffrent à **78,2 Millions** de DA, contre **57,1 Millions** de DA à fin **2013**. Cette situation s'explique par la reprise de l'activité, sachant que l'unité EL-Aurassi participe à cette contribution à hauteur d'un montant de **75,2 Millions** de DA, correspondant à **96,2%** du volume des impôts et taxes perçus par l'état et les collectivités locales

Les charges financières d'un montant de **28,9 Millions** de DA représentent principalement les pertes de change supportées par l'entreprise en rapport avec les fluctuations du cours de l'euro, principale devise utilisée dans les paiements des situations relatives aux travaux de rénovation de l'hôtel EL-Aurassi.

Il est à souligner, que l'ensemble des frais supportés par l'entreprise dans le cadre du financement du projet de réhabilitation de l'hôtel EL-Aurassi sont intégrés dans les comptes appropriés des immobilisations, après retraitement et déglobalisation.

Les charges opérationnelles recouvrent principalement la nourriture du personnel pour un montant de **51,9 Millions** de DA, elle correspond à **64,2%** du montant de la rubrique.

La rubrique des annuités d'amortissements, provisions et ou pertes de valeur a enregistré une hausse, elle est de l'ordre de **15,0%**, pour s'établir à **779,7 millions** de DA, dont **749,5 Millions** de DA, concernent principalement l'unité EL-Aurassi.

Cette situation est la conséquence du retraitement, de l'assainissement des comptes d'immobilisations ouverts à titre temporaires et de la déglobalisation du compte immobilisation en cours relatif aux travaux de rénovation et de mise à niveau de l'entité EL-Aurassi aux standards internationaux.

## 5-2-2 RATIOS DE GESTION

RUBRIQUES	NORMES ADMISES	RÉALISATIONS			PRÉVISIONS		PROJECTIONS
		2012	2013	2014	2014	%	2015
RATIO DENREES COUT DES DENREES CA DENREES	31% à 35%	23,5%	28,1%	26,9%	26,3%	+2,3	26,5%
RATIO BOISSONS 1 COUT DES BOISSONS CA BOISSONS	23% à 27%	22,7%	17,9%	19,5%	21,4%	-8,9	23,0%
RATIO BOISSONS 2 CA DES BOISSONS CA DENREES	33%	29,4%	26,0%	19,2%	21,5%	-10,7	23,9%
RATIO FRAIS DE PERSONNEL FRAIS DE PERSONNEL CA GLOBAL FRAIS DE PERSONNEL VALEUR AJOUTEE	30%	26,2%	21,3%	20,9%	20,2%	+3,5	17,4%
BUDGET ALLOUE A LA FORMATION DU PERSONNEL EN MILLIONS DE DA	2%	14,4	4,9	5,1	1,9	+168,4	2,7
VALEUR AJOUTEE EN MILLIONS DE DA	9%	+1.110,6	+1.643,9	+2.464,1	+2.459,5	+0,2	+3.022,5
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION EN MILLIONS DE DA	8%	+689,4	+1.126,0	+1.741,7	+1.788,8	-2,6	+2.303,3
INVESTISSEMENTS NETS EN MILLIONS DE DA	-	9.891,6	9.570,4	8.493,7	-	-	-
FONDS PROPRES DETTES LMT	-	0,55	0,55	0,70	-	-	-
CREANCES BRUTES SUR CLIENTS EN MILLIONS DE DA	-	525,9	452,0	589,2	-	-	-
CREANCES CLIENTS *360 CHIFFRE D'AFFAIRES	-	119 jours	76 jours	59 jours	-	-	-
TRESORERIE NETTE EN MILLIONS DE DA	-	205,3	888,7	1.738,1	-	-	-
VALEUR AJOUTEE CHIFFRE D'AFFAIRES	-	74,9	76,0	80,2	81,5	-1,6	81,5
<b>EFFECTIFS</b>	<b>702</b>	<b>837</b>	<b>802</b>	<b>803</b>	<b>815</b>	<b>-1,8</b>	<b>815</b>
Dont							
PERSONNEL DE SECURITE	-	81	79	88	86	+2,3	85
PERSONNEL CONTRACTUEL	-	257	234	204	234	-12,8	234



## 5-3 RÉSULTATS

En DA

RUBRIQUES	RÉALISATIONS			PRÉVISIONS		PROJECTIONS
	2012	2013	2014	2014	%	2015
VALEUR AJOUTÉE	+1.110.571.561	+1.643.880.920	+2.464.105.189	+2.459.545.214	+0,2	+3.022.529.552
EXCÉDENT BRUT	+689.430.932	+1.126.072.333	+1.741.717.254	+1.788.776.750	-2,6	+2.303.288.886
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL	+414.419.349	+452.581.519	+960.942.074	+930.978.850	+3,2	+1.376.092.986
RÉSULTAT FINANCIER	+2.299.521	-55.105.999	-16.538.455	+43.622.623	-137,8	+92.289.674
RÉSULTAT ORDINAIRE BRUT	+416.718.870	+397.475.520	+944.403.619	+974.601.473	-3,1	+1.468.382.660
<b>Résultat ordinaire (net)</b>	<b>+313.083.850</b>	<b>+356.855.178</b>	<b>+738.097.350</b>	<b>+750.443.134</b>	<b>-1,7</b>	<b>+1.130.654.648</b>

Le résultat cumulé obtenu au titre de l'exercice **2014** et après trois années d'exploitation, il est en forte hausse soit plus **106,8%**, il s'explique principalement par l'amélioration du chiffre d'affaires à l'échelle de la chaîne et plus particulièrement par celui réalisé au niveau de l'entité EL-Aurassi.

Ce résultat cumulé est de **738,1 Millions** de DA, ventilé par entité comme suit :

<b>Unité EL-Aurassi</b>	<b>+773,3 Millions de DA</b>
<b>Unité Mehri</b>	<b>-11,4 Millions de DA</b>
<b>Unité Rym</b>	<b>-17,4 Millions de DA</b>
<b>Unité Bousténe</b>	<b>-6,4 Millions de DA</b>

Ce résultat bénéficiaire représente **24,0%** du chiffre d'affaires global et **49,2%** du capital social de l'Entreprise.

## 5-4 ACTIVITÉ BOURSIFIÈRE POUR 2014

En **2014**, l'activité boursifière a été marquée par une sensible amélioration du titre El Aurassi, il est passé de **390 DA** à **440 DA** l'action, soit plus **12,8%**, sachant que le prix à l'émission est de **400 DA**. La fluctuation du cours par rapport au prix d'émission est de plus 10 %.

Durant cette période le nombre de séances transigées a atteint **104 séances** dont **84 séances** réalisées à blanc, soit un rapport de **80,7%**.

En **2013**, le pourcentage de séances réalisées à blanc était de **74%**.

Le volume transigé est seulement de **7.826 actions**, correspondant à une masse monétaire de 3,3Millions de dinars, au cours moyen de **421,25 DA** contre **361,2DA**, soit une amélioration du cours moyen de l'ordre de **16,6%**.

En ce qui concerne l'opération de dématérialisation des titres EL-Aurassi, elle a atteint à fin **2014** un volume de **546.200 actions**, soit **45,5%** du volume des actions admis à la cotation, contre **44,9%** obtenu à fin **2013**.

Il est important de rappeler, que cette situation s'explique par le nombre très insignifiant des titres cotés en bourse, sachant que le Conseil des Participations de l'Etat avaient décidés par résolutions prises en **2014**, d'introduire à la bourse des valeurs une dizaine d'entreprises toutes formes confondues, aussi bien publiques que privées, ce qui est très toujours attendu pour une dynamisation de la bourse des valeurs.

## 5-5 LES PERSPECTIVES DE LA CHAÎNE EL-AURASSI POUR 2015

l'EGH Chaîne EL-Aurassis'est fixée comme objectif pour cet exercice, d'atteindre un chiffre d'affaires global de **3.830,7 Millions** de DA, sur la base d'un taux d'occupation chambre moyen de **50,08%**, avec **110.002 chambres** louées ainsi qu'un taux de fréquentation restaurant moyen de **29,7%** avec un nombre de couverts servis qui atteindrait **310.857 couverts**, dont **153.206 couverts** devront être réalisés par l'activité banquets.

Ces objectifs ont été arrêtés pour l'ensemble de la chaîne EL-Aurassi sur la base d'un prix moyen des chambres de **18.948, 00 DA** et un prix moyen en matière de restauration de **5.001,00 DA**.

Il reste entendu que les prix moyens applicables à l'unité EL-Aurassi sont largement supérieurs, en raison de la classification et du standing de l'établissement mais également eu égard à la qualité des prestations.

Les charges totales que la chaîne hôtelière projetted'engager sont estimées à un montant global de **2.362,4 Millions** de DA.

Sur cette base le résultat bénéficiaire attendu en **2015** par la chaîne hôtelière EL-Aurassi est estimé à un montant de **1.130,7 Millions** de DA.

## notes

*(This section contains a large number of horizontal dotted lines for taking notes.)*

notes

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

## notes

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....



## notes

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....





السلسلة  
الأوراسي  
Chaîne El Aurassi



[www.el-aurassi.com](http://www.el-aurassi.com)



الاوراسي سلسلة  
Chaîne El Aurassi

SOCIETE DE GESTION DES PARTICIPATIONS DE L'ETAT TOURISME & HOTELLERIE  
ENTREPRISE DE GESTION HOTELIERE CHAINE EL AURASSI  
SOCIETE PAR ACTIONS AU CAPITAL DE 1.500.000.000 DA